



National Defence

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving - PWGSC - Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier St. - 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 - Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :

18 March - mars 2019

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Standard Time (EST)
Heure normale de l'Est (HNE)

Title - Sujet Trailers, Canoe Haulers, 12 Canoes Remorque de Transport Pour 12 Canots		Amendment No. - N° modif. 002
Solicitation No. N° de l'invitation W8476-185825/A	Date of Amendment Date de modification 19 February - février 2019	
Address enquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : John Cunningham, DLP 5-3-4-6 Telephone No. - N° de telephone E-Mail Address - Courriel 819-939-6415 John.cunningham@forces.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et service s/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

1. Modifier la demande de soumissions pour modifier les coûts de transport.

CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉE PAR LA PRÉSENTE COMME SUIT :

- 1.1 SUPPRIMER la pièce jointe 1 de la partie 3 , Barème de prix, dans son intégralité et la REMPLACER par la pièce jointe 1 de la partie 3 , Barème de prix, ci-jointe.

- 1.2 SUPPRIMER la section 4.1.2.2 B. dans son intégralité.

- 1.3 SUPPRIMER la section 6.2.2 dans son intégralité et la REMPLACER par ce qui suit :

6.2.2 Biens et(ou) services optionnels

- A. L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services, ou les deux, qui sont décrits à l'annexe « A », Besoin, et à l'annexe « B », Base de paiement du contrat, selon les mêmes conditions, et aux prix ou aux tarifs établis dans le contrat. Cette option ne peut être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.
- B. Sur demande, l'entrepreneur doit fournir un prix ferme pour la livraison des biens optionnels, dans la quantité et la ou les destination(s) spécifiée par l'autorité contractante, rendu droits acquittés (DDP), Incoterms 2010. Le Canada se réserve le droit de négocier ce prix.
- C. L'autorité contractante peut exercer l'option dans l'année de la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.
- D. L'option peuvent être exercée à la discrétion du Canada en tout ou en partie ou à plus d'une occasion, jusqu'à concurrence de la quantité maximale indiquée.
- E. L'entrepreneur doit informer le responsable technique et l'autorité contractante de toute mise à jour de la conception qui pourrait avoir une incidence sur l'achat de véhicules ou d'équipement supplémentaires.

- 1.4 SUPPRIMER la section 6.4.2 B. dans son intégralité.

- 1.5 SUPPRIMER l'annexe « B », Base de paiement dans son intégralité et la REMPLACER par l'annexe « B », Base de paiement, ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 - BARÈME DE PRIX

1. Renseignements généraux

- A. Le soumissionnaire doit remplir le barème de prix suivant et le joindre à sa soumission. Il faut au moins indiquer le prix unitaire ferme pour chaque article.
- B. Tous les prix et les coûts doivent être exprimés en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens, sans les taxes applicables.

2. Biens et(ou) services fermes

2.1 Remorque de Transport Pour 12 Canots

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications et les produits livrables connexes indiqués à l'annexe « A », Besoin, rendu droits acquittés, selon les Incoterms 2010, au point de livraison précisé :

Article	Point de livraison	Quantité demandée (A)	Prix unitaire ferme (B)	Total (C = A x B)
1	22 e Escadre North Bay, ON	4	\$	\$

3. Biens et(ou) services optionnels

3.1 Remorque de Transport Pour 12 Canots

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications et les produits livrables connexes, conformément à l'annexe « A », Besoin, franco transporteur (FCA) à l'installation canadienne de l'entrepreneur ou au point de distribution canadien de l'entrepreneur, selon les Incoterms 2010 :

Article	Quantité d'articles optionnels (D)	Prix unitaire ferme (E)	Total (F = D x E)
2	2	\$	\$

4. Prix de la soumission

Total général (G = C + F)	\$
----------------------------------	----

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT

1. Renseignements généraux

- A. Tous les prix, taux et coûts doivent être exprimés en dollars canadiens, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, sans les taxes applicables.

2. Biens et(ou) services fermes

2.1 Remorque de Transport Pour 12 Canots

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications, la formation, et les produits livrables connexes indiqués à l'annexe « A », Besoin, rendu droits acquittés, selon les Incoterms 2010, au point de livraison précisé :

Article	Point de livraison	Date de livraison	Quantité demandée	Prix unitaire ferme
1	22 e Escadre North Bay ON	[Date à préciser dans le contrat subséquent]	4	[Coût à préciser dans le contrat subséquent] \$

3. Biens et(ou) services optionnels

3.1 Remorque de Transport Pour 12 Canots

- A. Les prix unitaires fermes comprennent les spécifications, la formation, et les produits livrables connexes, conformément à l'annexe « A », Besoin, franco transporteur (FCA) de l'installation canadienne de l'entrepreneur ou du point de distribution canadien de l'entrepreneur, selon les Incoterms 2010 :

Article	Date de livraison	Quantité d'articles optionnels	Prix unitaire ferme
2	[Date à préciser dans le contrat subséquent]	2	[Coût à préciser dans le contrat subséquent] \$

3.2 Transport

- A. Prix unitaire ferme de du transport pour le(s) bien(s) suivant, DDP - rendu droits acquittés à destination, Incoterms 2010 pour le point de livraison.

Article	Point de livraison	Quantité et description des biens optionnels	Prix unitaire ferme
3	[Point de livraison à être insérer au moment de modification au contrat]	Quantité [nombre de biens à être insérer au moment de modification au contrat] de(s) article(s) [à être insérer au moment de modification au contrat]	[Coût à être insérer au moment de modification au contrat] \$